

Questions orales

LES FINANCES

LA CRISE MONÉTAIRE—LE COURS DU DOLLAR
CANADIEN EN DEVICES AMÉRICAINES À LA SUITE DE
L'ACCORD DE PARIS

[Traduction]

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor ou au ministre des Finances. A la suite de l'accord conclu à Paris la semaine dernière permettant aux monnaies européennes de flotter, à l'intérieur de—certaines limites cependant—genre de flottaison imprécise—le gouvernement canadien s'est-il engagé à fixer la position du dollar canadien par rapport au dollar américain de sorte qu'il reste plus ou moins à parité?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Non, monsieur l'Orateur. Le marché déterminera le niveau du dollar canadien.

M. Gillies: Cela veut-il dire que le Canada ne consent ni ne participe à cet accord conclu entre 14 pays?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, il est malheureusement possible que le député n'ait pas eu l'occasion de lire le communiqué. Nous avons participé à l'accord. Celui-ci prévoit que, même si certaines monnaies européennes seront tenues de rester dans une marge de 2½ p. 100, la monnaie canadienne flottera, ainsi que certaines autres.

LA CRISE MONÉTAIRE—L'ACCORD DE PARIS—LE
FREINAGE DE L'EXPANSION DE LA MASSE MONÉTAIRE
DES PAYS D'EUROPE ET LES MESURES
DÉFLATIONNISTES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): A titre de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, maintenant que les monnaies de l'Allemagne, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et du Danemark flottent conjointement par rapport au dollar américain, et que dans la pratique, le dollar américain flotte lui aussi, quel accord a été conclu par les pays participants pour freiner l'expansion de la masse monétaire dans ces pays, afin d'empêcher les monnaies flottantes de s'en aller à la dérive et de maîtriser l'inflation?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, si je comprends bien cette question, le député demande quel mécanisme les pays européens entendent utiliser pour s'assurer que l'inflation ne donnera pas lieu à des disparités qui auraient pour effet de suspendre l'accord commun. Je crois que la réponse se résume aux mécanismes fiscal et monétaire de la Communauté économique européenne. Les ministres se rendaient compte que l'un des dangers contre lesquels chaque pays devait se prémunir était la menace de l'inflation.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une courte question supplémentaire seulement. S'est-on entendu pour remanier le système monétaire mondial afin de prévenir une guerre commerciale de l'Atlantique, alors que les pays européens imposeraient des droits d'importation et que le Canada et les États-Unis en feraient autant?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, il ne serait pas trop exagéré de dire qu'au cours de la réunion précédente et de celle-ci, on a surtout cherché à parer à une telle éventualité, et il y a quelque espoir qu'on y ait réussi.

[M. Lalonde.]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Un certain nombre de députés cherchent à poser des questions supplémentaires à ce sujet. La présidence va donner la parole au chef de l'opposition. Ensuite le député de Simcoe-Nord veut poser une question qui se rattache à la précédente. Après quoi, la présidence va tâcher de s'occuper de certains députés des troisième, quatrième et cinquième rangées.

LA CRISE MONÉTAIRE—L'ÉTUDE À LA CONFÉRENCE DES
MINISTRES DES FINANCES DES MESURES TENDANT À
CONTRÔLER LE MOUVEMENT DES CAPITAUX À COURT
TERME

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, peut-être devrais-je demander au président du Conseil du Trésor si le gouvernement flotte, est à la dérive ou coule.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Toutefois, dirait-il si, lors de la conférence, l'on est parvenu à une décision au sujet de mesures quelconques visant à contrôler le mouvement des capitaux à court terme qui sont utilisés si abondamment pour pirater les diverses monnaies du monde? A-t-on trouvé une solution à ce problème urgent?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, pour éclairer la lanterne du député, en réponse à la première partie de sa question, permettez-moi d'affirmer que le gouvernement est bien à flot.

M. Stanfield: Oui, mais dans quel état?

M. Drury: En réponse à la deuxième partie, à l'heure actuelle, on ne connaît pas précisément la source et les effets de ces divers mouvements importants de capitaux qui ne sont rien d'autre que de la spéculation. Les gouverneurs des banques centrales vont faire des recherches sur ce problème et il est à espérer qu'ils mettront au point un mécanisme ou une série de mécanismes pour restreindre ces mouvements. En outre, on reconnaît la menace que le fort excédent d'eurodollars continue à faire peser et on envisage des mesures pour l'éliminer jusqu'à un certain point.

* * *

• (1450)

LES MÉDICAMENTS

LA SÛRETÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES MIS EN
VENTE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? J'aimerais lui demander, étant donné l'anxiété et la crainte qu'éprouvent bien des gens qui emploient certains médicaments, et étant donné que la détérioration des médicaments a augmenté de trois fois dans l'espace d'un an, le ministre peut-il nous assurer que ces médicaments ont fait l'objet d'une étude minutieuse et qu'aucun produit défectueux n'est en vente?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire en premier lieu qu'il n'y a pas eu d'augmentation de 3 p. 100. En vertu du programme QUAD, 3 p. 100 des médicaments qui ont été soumis aux épreuves ont été rejetés,